

JOURNAL

DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

ORGANE DES INSTITUTEURS CATHOLIQUES DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

PARAISANT TOUS LES MOIS

VOL. X

MONTRÉAL, AVRIL 1892

N° 12

SOMMAIRE.

ACTES ET DOCUMENTS OFFICIELS : Erection de municipalités scolaires—Nominations diverses, etc.—Circulaire du Surintendant : *Fête des arbres*—PÉDAGOGIE ET ENSEIGNEMENT : De l'emploi de la crainte—Les lectures utiles—Leçon par intuition : *La violette*—Dictées d'orthographe usuelle—Phrases à corriger, Corrections—Exercices de calcul—TRIBUNE LIBRE : De la manière d'enseigner afin de rendre nos leçons profitables à nos élèves—LECTURE POUR TOUS : Philologie : Origine de l'expression *faire la barbe à quelqu'un*—Hygiène : *L'air pur dans l'école*, *Les exercices physiques*—Utilité de l'enseignement du dessin—La sole—Les plaques commémoratives—TABLE DES MATIÈRES.—CONDITIONS D'ABONNEMENT AU JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.—ANNONCES.

ACTES ET DOCUMENTS OFFICIELS.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 16 mars courant (1892), de détacher de la municipalité scolaire de "Cherbourg," comté de Rimouski, les lots depuis et y compris le No 49 jusqu'au lot No 60 inclusivement, du premier rang No 1 du canton de Cherbourg, et les annexer à la municipalité de "Dalibaire," dans le même comté, pour les fins scolaires.

Cette annexion ne prendra effet que le premier de juillet prochain (1892).—*Gazette officielle*, 19 mars dernier.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 16 mars courant (1892), de détacher la municipalité scolaire d'Yamachiche,

comté de Saint-Maurice, tout le territoire comprenant le village d'Yamachiche tel que délimité par la proclamation du 5 avril 1887, et les lots portant les numéros suivants aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre pour la paroisse d'Yamachiche, savoir : les lots Nos 557 à 586, 701 à 857, et 977 à 1019 inclusivement, formant l'arrondissement No 1 de la dite municipalité scolaire : les lots Nos 1124 à 1170 inclusivement, formant la concession connue sous le nom de *petit village de la Rivière du Loup* ; les lots Nos 1044 à 1072 inclusivement, formant la concession dite de *Vide-Poche*, et les lots Nos 977 à 1005 inclusivement, formant celle de *des Petites Terres* et l'ériger en municipalité scolaire séparée sous le nom de "Municipalité scolaire du village d'Yamachiche"; la dite érection ne devant prendre effet qu'au premier juillet prochain (1892) et le reste de la dite municipalité de Yamachiche continue à former la municipalité de "la paroisse de Yamachiche," dans le comté de Saint-Maurice.—*Gazette officielle*, 19 mars dernier.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, en date du 21 mars courant (1892), de nommer M. Jean-Baptiste Pelletier, commissaire d'écoles pour la municipalité de Sainte-Louise, comté de l'Islet, pour remplir une vacance qui existe dans la dite municipalité.—*Gazette officielle*, 26 mars dernier.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR en date du 23 mars courant (1892), de nommer M. H. T. Swell, commissaire d'écoles pour la municipalité de Hampden, comté de Compton, en remplacement de M. William Lucas.—*Gazette officielle*, 26 mars dernier.